

BAIE D'AUTHIE – BARROIS - COQUES

Dans l'Article récent de REPORTERRE, il a été dit à plusieurs reprises, que la CA2BM avait fait n'importe quoi avec sa « digue Barrois » qui aurait détruit durablement les gisements de coques de la baie d'Authie.

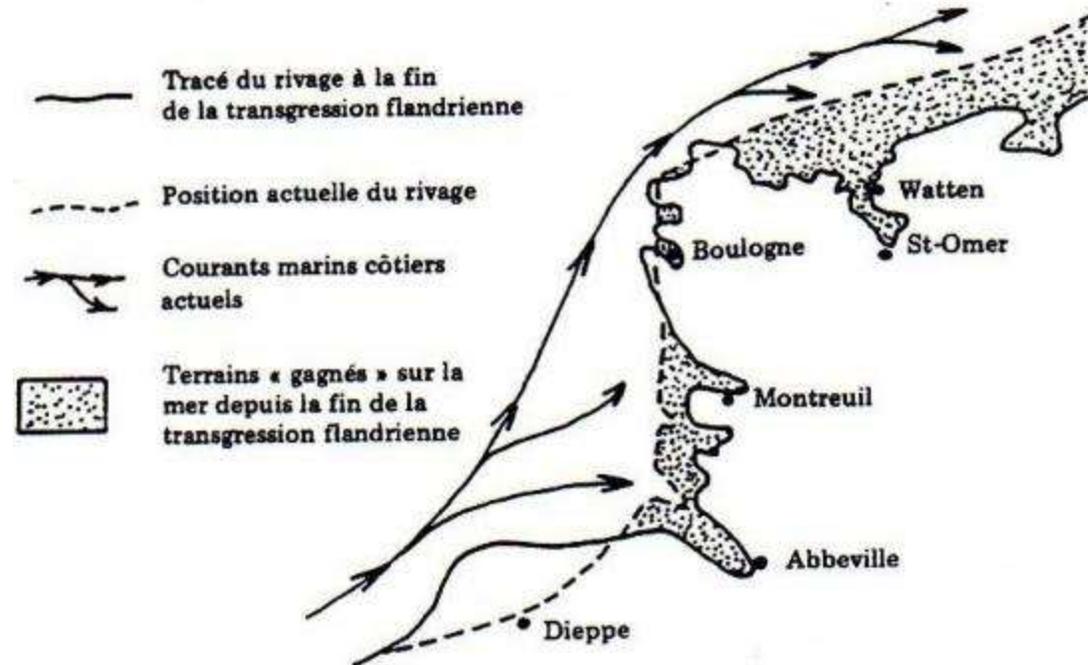
En réponse à ces griefs, relatés auparavant dans d'autres médias, nous avons évoqué la mortalité des coques avant et après les travaux. Mais dans ce dernier article il s'est vraiment dit parfois n'importe quoi .

Aussi, voici en complément, notre version illustrée du soit disant n'importe quoi de la CA2BM

Berck, le 2 avril 2024

CARTE A.7 : LA REGULATION DE NOS RIVAGES

Les sables fins, entraînés par les courants dominants se déposent sur la grève, puis sont enlevés par les vents dominants qui les déposent au point de former des dunes. Ce phénomène est ininterrompu depuis des centaines, voire des milliers d'années



un peu d'histoire
LA FORMATION DU RIVAGE

d'après A. Briquet dans le littoral du Nord de la France

Sos baie d'AUTHIE

L'érosion du bois de sapins, pourquoi et comment?



Le sable, amené par le courant dominant de la mer (1), est ensuite transporté vers l'est, à marée basse, par les vents dominants (2). Il s'accumule pour alimenter le banc de sable qui dévie les courants de marée et le chenal de l'Authie (3) en érodant le rivage opposé. Cela s'appelle une dérive sédimentaire

Entre Fort Mahon et Berck, s'est de ce fait constitué au fil du temps, un immense banc de sable, appelé poulier, qui obstrue progressivement l'entrée de la baie en poussant l'Authie vers Berck et Groffliers (Photo prise à marée basse en 2018, on voit bien que le poulier s'étend quasiment jusqu'à atteindre la dune (musoir) qui recule)

Courant dominant
De la mer →

SABLE

POULIER

SOS baie d'AUTHIE

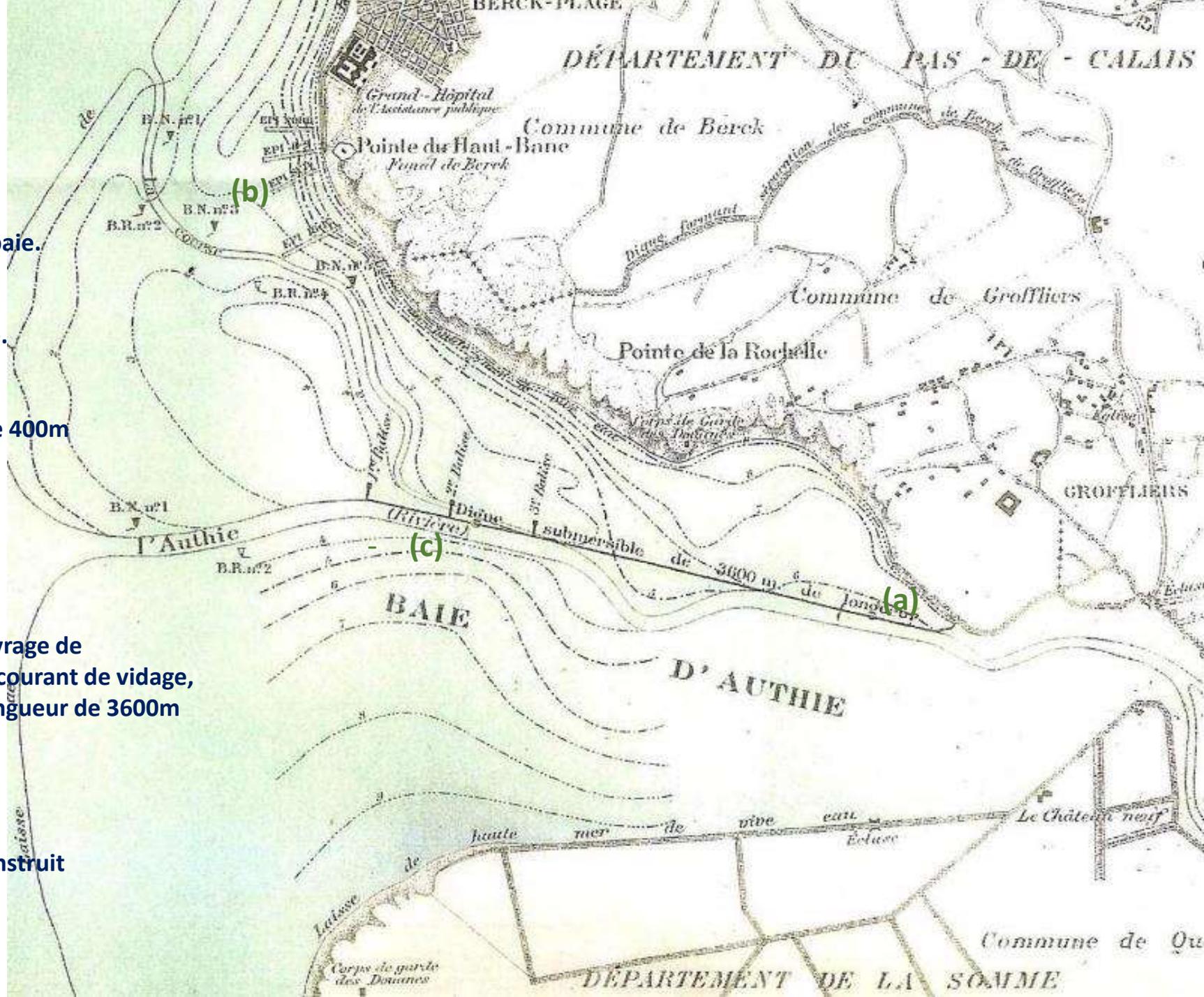


LA DIGUE BARROIS

L'hôpital Maritime (Napoléon à l'origine) fut achevé en 1869 en surplomb de la plage à la pointe du Haut Banc. Très vite ses fondations furent menacées par les marées du fait d'un fort courant de vidage de la baie. Il fut alors construit des épis de déviation (b) du courant descendant. Ces épis, consolidés ou reconstruits au fil du temps jouent toujours leur rôle.

En 1860, à Groffliers (a), Mr Barrois, propriétaire, entreprit de construire une « digue » submersible de 400m pour protéger sa propriété d'une dérive de l'Authie. Il s'agissait en fait d'un ouvrage de guidage qui protégeait la digue non submersible, protégeant, elle-même, les terrains inondables des marées.

Au début des années 1870, l'état, s'inspirant de l'ouvrage de M. Barrois et craignant que l'Authie ne se joigne au courant de vidage, décida de prolonger cette digue en la portant à la longueur de 3600m tout en la dirigeant droit vers la mer (c). Les travaux furent achevés en 1884. Quelques ajustements furent réalisés ensuite. Dans la mémoire locale, la digue submersible fut dénommée Digue BARROIS bien que l'état en ait construit la majeure partie.



Structure de la digue
(base en moellons crayeux ,
consolidation et fixation par
pieux et fascinages)
L'Authie est à gauche



Historique de la construction
et des rechargements

Les travaux de construction et de grosses réparations de la digue de l'Authie, y compris la partie exécutée par un propriétaire riverain, M. Barrois, ont occasionné une dépense totale de 486.095 fr. 31.
Le tableau ci-après donne la répartition de ces dépenses.

Suite à un brusque
Ensablement du chenal en
1915, il est décidé, en avril
1916, au plus pressé,
(la guerre) d'ouvrir un
déversoir (brèche)
au plus près du bec de
perroquet., à proximité
de la zone habituelle
d'échouage de la marine de
pêche locale (source conseil
Municipal de Berck 1916 (*)
Des travaux, envisagés un
temps après la fin de la
guerre, ne furent jamais
entrepris.

TRAVAUX EXÉCUTÉS.	DÉPENSES FAITES.	LOIS, DÉCRETS ET DÉCISIONS.
Construction de la digue sur 400 mètres de longueur (travail exécuté par M. Barrois).	50.000 00	Autorisation ministérielle du 13 mars 1868.
Prolongement de la digue {	sur 800 mètres.....	Décret du 18 juillet 1870.
	sur 900 mètres.....	Décision du 13 juin 1875.
	sur 1.500 mètres.....	Décret du 9 décembre 1878 et décision du 20 mai 1881.
Rechargement de la digue sur 2 kilomètres environ.	25.000 00	Décision du 13 novembre 1885.
Idem.....	0	
Augmentation de dépenses.....	4.750 00	Décision du 28 novembre 1887.
Rechargement de la digue sur 1 kilomètre environ.	25.000 00	Décision du 10 juin 1893.
Rechargement et consolidation de la digue submersible ⁽¹⁾ .	48.500 40	Décision ministérielle du 30 octobre 1901.
Total.....	486.095 31	

(1) Travaux exécutés en 1901.
(2) Fin 1901. Total 486.095.31

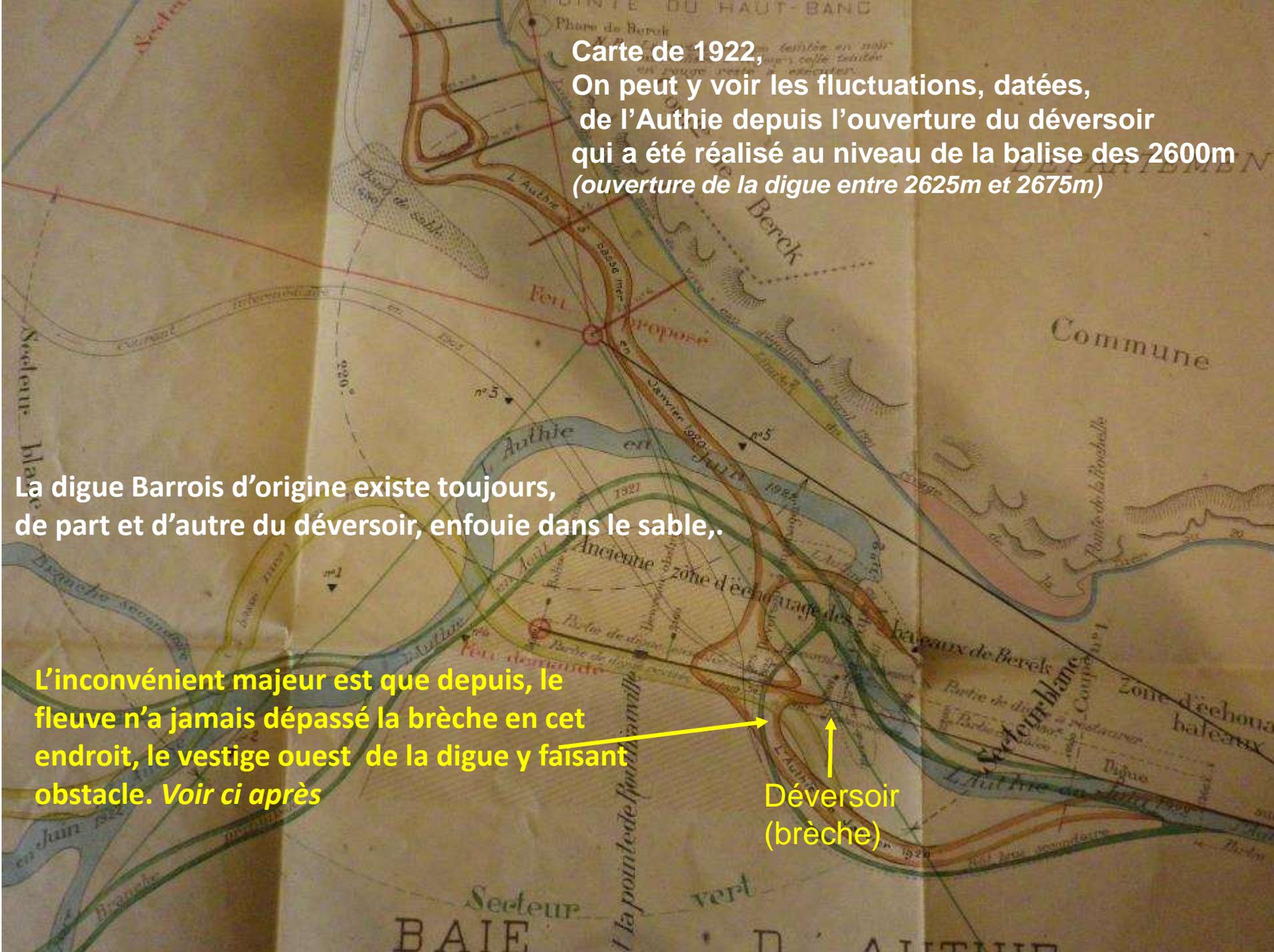
(*) rapport sur site internet sos baie d'Authie

Carte de 1922,
On peut y voir les fluctuations, datées,
de l'Authie depuis l'ouverture du déversoir
qui a été réalisé au niveau de la balise des 2600m
(ouverture de la digue entre 2625m et 2675m)

La digue Barrois d'origine existe toujours,
de part et d'autre du déversoir, enfouie dans le sable,

L'inconvénient majeur est que depuis, le
fleuve n'a jamais dépassé la brèche en cet
endroit, le vestige ouest de la digue y faisant
obstacle. Voir ci après

↑
Déversoir
(brèche)



Depuis, l'Authie passe au niveau du déversoir, se heurtant au vestige de la digue côté mer. L'Authie n'a plus jamais coulé librement en cet endroit.

Parfois apparaissent des vestiges très dégradés, côté baie.

Les vestiges côté mer sont solides et rejettent l'Authie vers le bec de perroquet

Et le poulie a grossi, grossi, grossi... et la rive du bois de sapins a reculé, reculé,

inexorablement , 245 m depuis 1965, en s'accélégrant au fil du temps, jusqu'à 10m par an





QUELQUES EXEMPLES

Des publications plus complètes sont disponibles sur notre Site internet

<https://www.sos-baie-authie.net/doc/Authie%20Barrois%20%20au%20bec%20de%20perroquet%20%201961-2020%20final.pdf>

Remarque : A l'époque on n'entendait pas de plaintes à propos d'une obstruction à la continuité hydraulique

LE RECHARGEMENT MASSIF 1

En Octobre 2012, l'érosion du bois de sapins devenant préoccupante et devant l'inquiétude des habitants, le préfet a autorisé l'étude d'un rechargement massif avec du sable prélevé sur le poulier.

En attendant il autorisait des rechargements d'entretien depuis la plage de Berck.

L'étude s'est étalée sur deux ans, quand, après avoir examiné le second avant projet en novembre 2014.....



LE RECHARGEMENT MASSIF 2

A l'AUTOMNE 2014.... un promoteur d'une technique révolutionnaire prometteuse de fixation de sable grâce à des filets d'acier, est venu proposer son procédé, soutenu et financé par le CEREMA.

Pourquoi pas, c'était présenté avec une telle assurance. Et...hop .AU PLACARD le dossier sur le rechargement massif.

Sauf que malgré la pose de plusieurs rallonges et rehausses, il a fallu se rendre à l'évidence que ce n'est pas ça qui allait nous sauver au bois de sapins.

Pour voir tout notre suivi :

<https://www.sos-baie-authie.net/doc/suivi%20exp%E9rimentation%20filet%20du%2018%2011%202014%20au%2027%20mars%202019.pdf>

En 2018, six ans après l'accord pour une rechargement massif, la situation était devenue critique.,



**Ce qu'il reste en Octobre 2019.
La mer est à la porte, Et les pâtures sont
situées 1m sous le niveau de la plage**

**1^{er} octobre 2019
La réalité**



G

Ce qu'il reste en Octobre 2019.

Voir repère sur photo suivante

6/7 m

Big bags

(18m en janvier 2018)

2 m

2 octobre 2019

Photo oubliée, ce qu'il reste en cet endroit





**19 octobre 2018, Bec de perroquet
Coques juvéniles emportées par la violente érosion**

LE RECHARGEMENT MASSIF 3

Les rechargements d'entretien ne tiennent pas longtemps, Le préfet autorise , en décembre 2018, en procédure allégée, légale(*), une opération de rechargement, par voie terrestre, depuis le poulie en traversant l'Authie.



On ressort le dossier du placard. Il est repris par le bureau d'étude afin de l'actualiser.

Il était prévu de créer une piste pour traverser l'Authie, à marée basse, en plaçant des buses au niveau du fleuve pour le franchir, en laissant passer le courant.

Après des essais infructueux il avait fallu renoncer à cette solution (voir vue suivante).

() il a fallu presque un an pour que le projet soit élaboré, en observant les prescriptions applicables à cette forme de procédure. Lors de notre audition le 10 décembre 2020 par la police de l'environnement, celle-ci nous a indiqué que c'est cette forme qui était contestée, notamment l'urgence invoquée, non la CA2BM qui était par ailleurs entendue aussi comme témoin.*

LE RECHARGEMENT MASSIF 4 : réhabilitation de la digue Barrois

La morphologie immédiate du chenal avait beaucoup évolué depuis 2014 et l'utilisation des buses s'est avérée impossible. Pas de solution sans éloigner l'Authie.

C'est pour cela que la réhabilitation de la digue BARROIS, sur le linéaire du déversoir, fut autorisée, afin de faire passer l'Authie plus à l'ouest. Et son maintien acté en commission de suivi.



Décembre 2019

Piste dans la dune pour laisser passer les engins



Décembre 2019

Réhabilitation, en enrochements, de la partie détruite de la digue





En traversant en cet endroit, on débordait du cadre recommandé par le GEMEL

Les 2 zones de la baie les – intéressantes écologiquement

Zone de dragage recommandée

Légende

- Stations échantillonnées en 2019
- ⊗ chenal Authie à draguer
- /// comblement chenal
- reposoir phoques
- Gisement de coques au printemps 2019



29 novembre 2019

Comme les photos satellites ne suivent pas l'évolution du relief quand il évolue rapidement nous avons essayé de reproduire approximativement la zone pour pouvoir montrer le déroulement des travaux à partir de nos photos aériennes

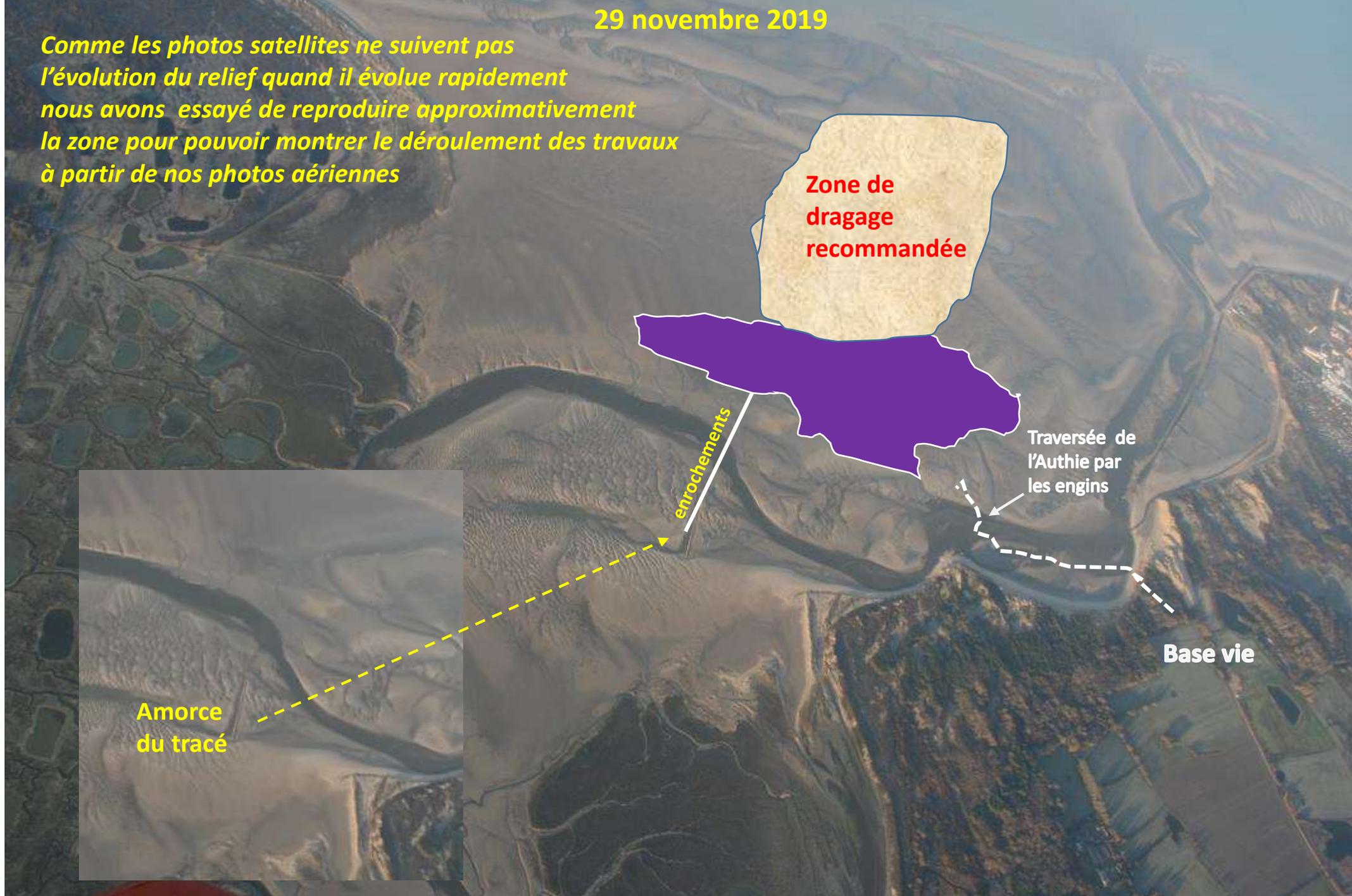


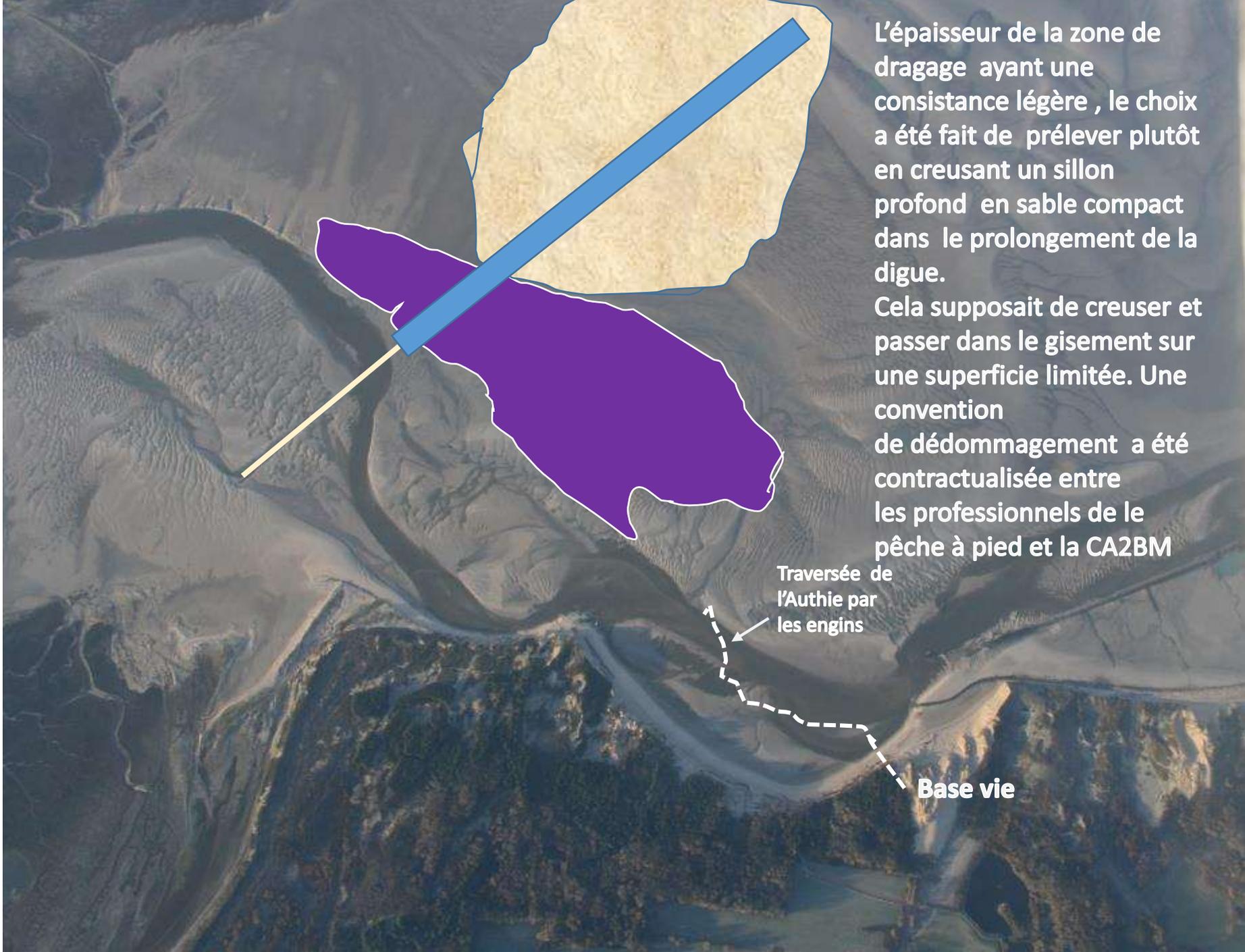
enrochements

Zone de dragage recommandée

Traversée de l'Authie par les engins

Base vie





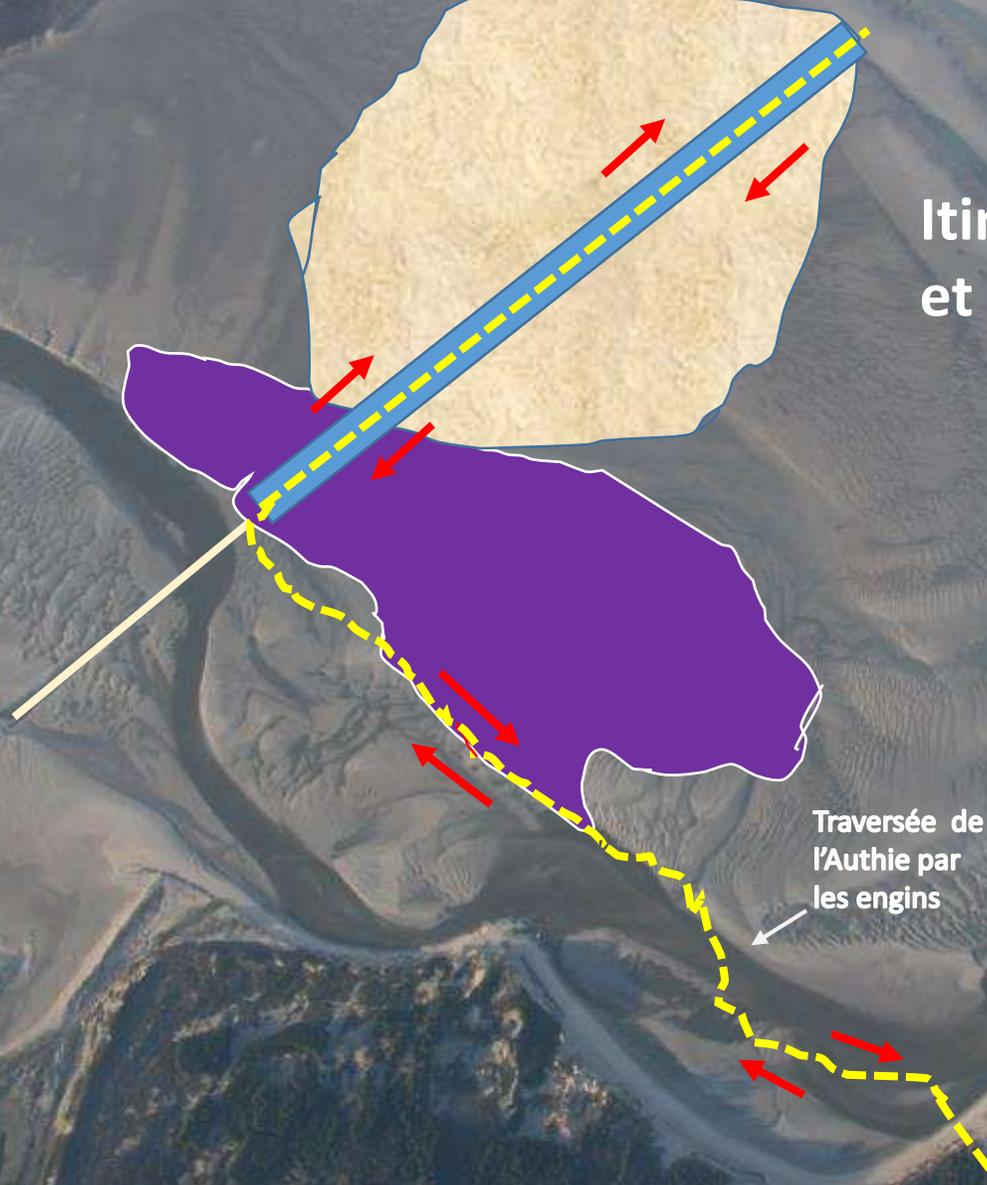
L'épaisseur de la zone de dragage ayant une consistance légère, le choix a été fait de prélever plutôt en creusant un sillon profond en sable compact dans le prolongement de la digue.

Cela supposait de creuser et passer dans le gisement sur une superficie limitée. Une convention de dédommagement a été contractualisée entre les professionnels de la pêche à pied et la CA2BM

Traversée de l'Authie par les engins

Base vie

Itinéraire des engins et des prélèvements



Traversée de l'Authie par les engins

Base vie

7 février 2020



Le dumper s'apprête à traverser l'Authie en retour du POULIER



24 03 2020

10 avril 2020

le terrassement du chenal dans le poulier, en direction de la mer



**Un gros travail a consisté à aider l'Authie à rejoindre son nouveau chenal.
Tous ces travaux ainsi que le dépôt des enrochements sur les assises de la digue dégradée ont été effectués en dehors des gisements de coques.
Les reposoirs de phoques ont été préservés et respectés en distance, par contre, lorsque ces terrassements créaient une butte éphémère, les phoques l'investissaient.
Mais à notre connaissance il n'y a pas eu d'incident de coexistence ni de mortalité de poissons**



Octobre 2020

**Prise de service, les engins traversent l'Authie
assistés par deux grues, prêts à intervenir en cas d'enlèvement**





*Après une marée de coefficient 67
A remarquer la trace de roulage à
proximité immédiate de la tranchée*

20 05 2020

7 juillet 2020

Le gué se situe au
niveau du déversoir
de 1916



Fin de chantier début novembre 2020

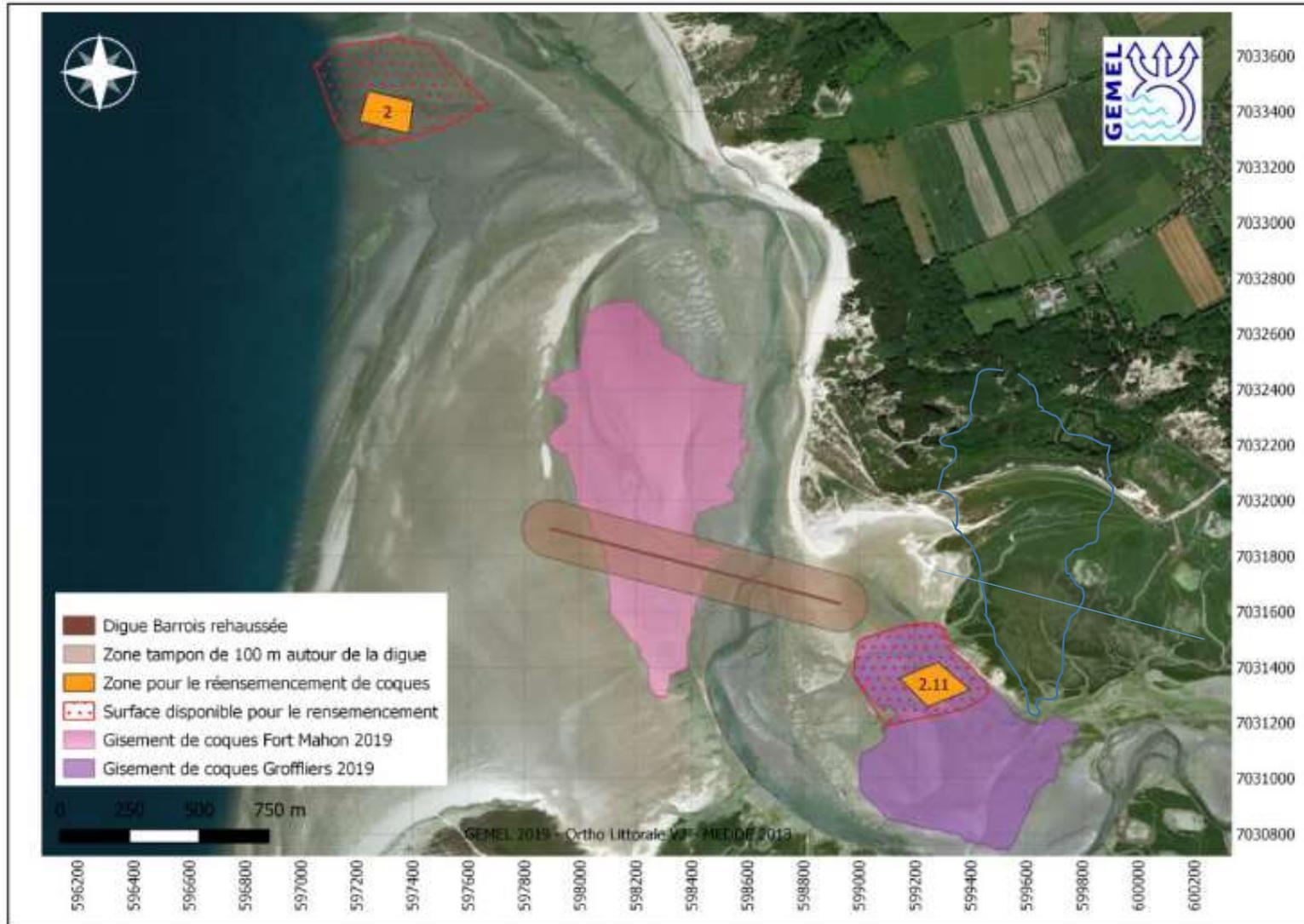


OPALE DRONE

Courant 2022, l'Authie contourne l'extrémité de la digue, la continuité hydraulique à marée basse est rétablie.



LE RECHARGEMENT MASSIF 4 : Tentative de réensemencement



Le 5 mars 2020, une réunion (*) à l'initiative de la CA2BM, a eu lieu sur site en vue de tenter un réensemencement de coques (cela existe) extraites en surface de la zone, à draguer, pour les déposer dans les zones où elles seraient susceptibles de se fixer.

Il est apparu que les zones situées en amont de la digue possédaient un substrat durci (sable où les vases sont quasiment absentes) qui ne permettait pas aux coques juvéniles de s'enfouir. D'autre part, comme les coques aux tailles respectables étaient en faible densité Il a été convenu qu'on les laisse en place pour leur permettre de se reproduire.

Il est étonnant que les sédiments devant provenir normalement des alluvions, se raréfient.

Deux remarques sur la carte :

La rehausse de la digue n'a pas été édifiée sur toute la longueur indiquée

A quoi correspond la zone tampon ? 100m??
Les évolutions et prélèvements l'ont été sur une largeur bien inférieure, voir photos.

Figure 1 : Cartographie du projet : zone de coques à prélever sur Fort Mahon pour le réensemencement sur les gisements de Groffliers et de la Bâche trempette

(*) GEMEL, représentants des Pêcheurs CA2BM,



Octobre 2020 il y a des sédiments ,les « crottes » en témoignent

**16 octobre 2020, derrière la digue Barrois rehaussée, côté Berck
Les arénicoles reviennent en quantité
Bon signe**

Le SABLE: Dans l'article publié par Reporterre, il est évoqué la retenue du sable par la digue, ce qui provoquerait la raréfaction des coques. Il vient d'où ce sable ? Du fond de la baie? Non, de la mer via Fort Mahon
Au début de cette publication on a montré la cause de cet ensablement, nous avons montré l'importance de cette dérivation qui engorge la baie



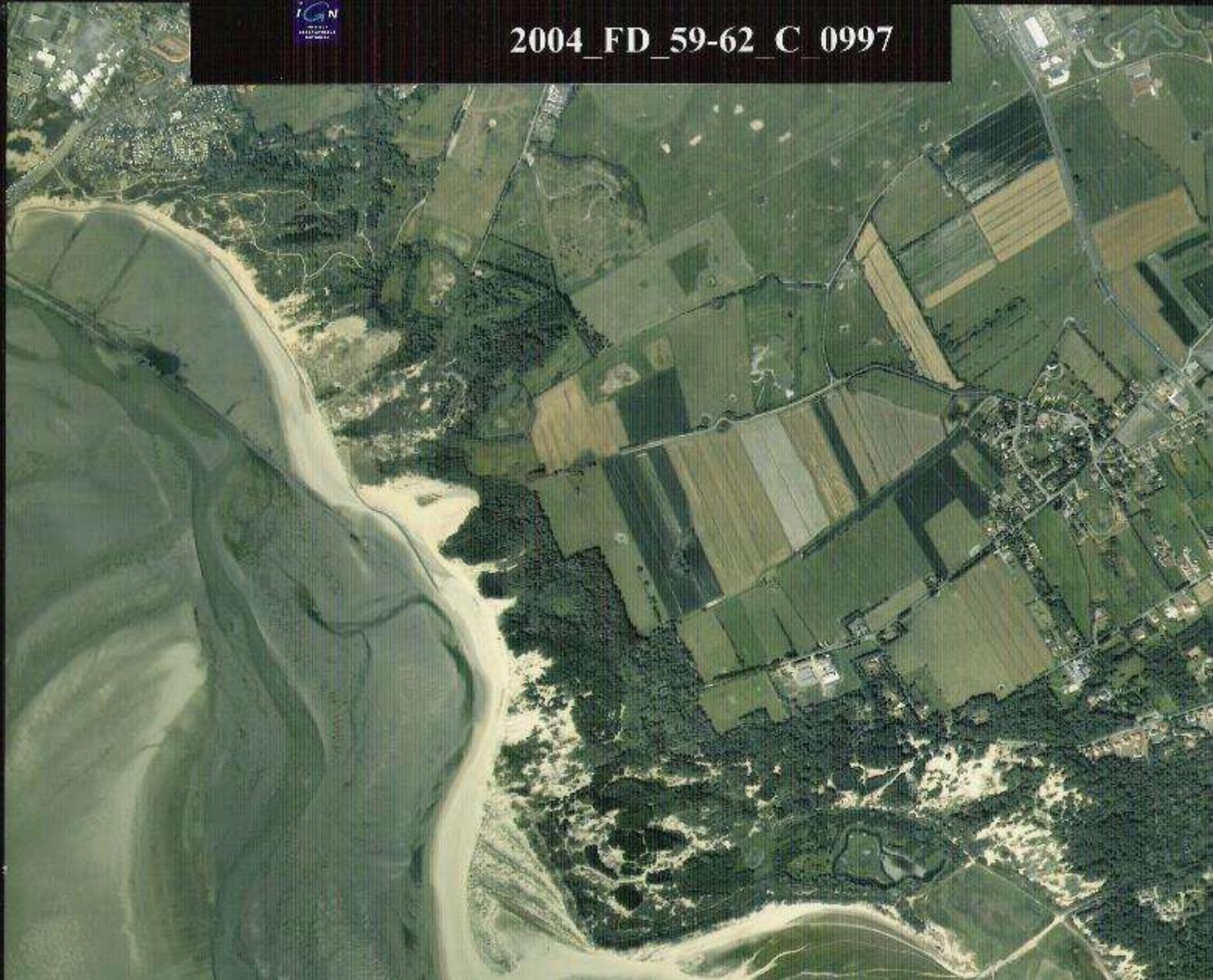
Groffliers 2000



92N 1995 810 4124M
2000 FD 59-62/250 IGN 17.06



2004_FD_59-62_C_0997



Groffliers 2004

**Voici un cas extrême le 24 janvier 2013 à 16h48 la PM était à 10h09 coeff 55
La neige était tombée pendant la nuit, on voit les limites de la marée haute**



18 2 2018

poulier

Le bout du bec de perroquet
a été bien rogné depuis 2013

Espace qui s'est progressivement
ensavé et végétalisé au fil du temps



31 janvier 2024



Mais, Il s'est créé un espace qui pourrait peut être, être favorable à la colonisation par les coques, si l'on en croit ce qui s'est produit en 2015.

L'Authie s'était éloignée en 2013 et un petit gisement de coques de belle taille s'était créé devant le bois de sapins, rendant possible son exploitation éphémère en septembre 2015 par les professionnels. *Mais il reste en dessous les filets tests enfouis. Faut il les faire enlever?*



Alors?

La baie d'Authie n'est pas un estuaire côtier tranquille où il faut se garder de conclusions hâtives

Incriminer la digue Barrois, submersible et bien basse, de nombreux griefs qui ont tous en commun de placer en arrière plan, les riverains, leur biens, les activités et l'environnement qui leur est propre , sans même parfois les nommer, nous apparait injuste est très agressif.

Nous ne nions pas que des coques ont été sacrifiées lors de l'opération de rechargement et nous pensons que le dédommagement doit être juste et équitable.

Nous avons dit récemment, à partir d'articles de presse, que la reproduction des coques en Authie et Somme avait connu quelques années difficiles avant les travaux, depuis 2012, puis après, en 2021 et 2023, avec de la pollution et de la mortalité importante. On en parle actuellement à propos de clapages en amont de la baie de Somme

Il va falloir certainement élargir la recherche des causes, pour éviter à l'avenir ce type d'alèas et nous sommes TOUS concernés.

En baie d'Authie nord il existe encore des anciens qui l'ont arpentée de long en large au fil du temps, ils témoignent de ce qu'ils ont pu constater et réunir. C'est une connaissance empirique mais elle est très riche. Cette publication en est le reflet pour pas mal d'éléments.

Notre association attend de celles (*) qui ont porté plainte de faire de même en dévoilant les motifs de leur plainte et les pièces qu'elles ont produites. (*) nommées dans l'article de REPORTERRE.

Pour l'évolution des gisements nous nous en remettons au GEMEL qui possède tout l'historique.

Nous rappelons que la « digue Barrois » n' était et n'est toujours qu'un ouvrage de guidage, bas, submersible, assimilable à un épi, et recouvert par la marée montante en quelques minutes. (nous avons une vidéo témoin)

Les témoignages antérieurs à 2021, produits dans ce document, ont été communiqués à la police de l'environnement. Ils sont accessibles avec beaucoup d'autres, dans notre site internet , à la rubrique documentation.

<https://www.sos-baie-authie.net/>

Le conseil d'administration de l'ADCMBA sos baie d'Authie